

dès 1899 — la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre, étrangères au Canada — je réponds sans hésiter : Non !

Le Canada, dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle ni aucun intérêt immédiat dans le conflit actuel.

La Grande-Bretagne y est entrée de son seul chef, en conséquence d'une situation internationale où elle a pris position pour la seule sauvegarde de ses intérêts, sans consulter ses colonies et sans égard à leur situation ou à leurs intérêts particuliers.

Le territoire canadien n'est nullement exposé aux attaques des nations belligérantes. Nation indépendante, le Canada serait aujourd'hui en parfaite sécurité. Les dangers fort lointains que son commerce peut courir résultent du fait que le Canada est possession britannique et qu'il subit forcément les contre-coups d'une politique dont la Grande-Bretagne est seule maîtresse et d'une intervention dont les autorités britanniques sont seules responsables. C'est donc le devoir de l'Angleterre de défendre le Canada, et non celui du Canada de défendre l'Angleterre.

Du reste, en protégeant le territoire et le commerce de ses colonies, l'Angleterre assure sa propre subsistance.

\* \* \*

La Grande-Bretagne elle-même court dans cette guerre un minimum de danger et y trouvera, quoi qu'il arrive, de fort beaux bénéfices.

La supériorité écrasante de sa flotte dépasse tout ce qu'en disaient les plus optimistes. Dès qu'un vaisseau de guerre allemand se risque en haute mer, les canons anglais le coulent à pic.

Les prises de guerre opérées en quatre semaines par les marins anglais sur le commerce allemand représentent le joli denier de *trois cent cinquante millions de dollars*.

Le drapeau britannique flotte déjà sur la plupart des colonies allemandes. Tandis que les naüfs Canadiens ne rêvent que batailles et carnages — de loin, — les représentants du commerce anglais parcourent le monde et s'appêtent à recueillir partout les dépouilles de l'industrie allemande paralysée.